DANCE CREATORS

Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)

Édition 2025

Notre association regroupe des personnes très différentes, c'est pourquoi il est indispensable que tous acceptent certaines règles qui permettent à chacun de se sentir à l'aise dans une ambiance agréable et familiale.

L'ÂGE

L'âge minimum est fixé à 5 ans.
Les cours sont divisés en différentes catégories d'âges.

Les **CREA' BABYS** accessibles aux élèves de 5-6 ans.
Les **CREA' KIDS** accessibles aux élèves de 7-12 ans.
Les **CREA 1, 2, 3** accessibles aux élèves de plus de 13 ans (sans limite d'âge).
Les **CREA' DULTS** accessibles aux élèves de plus de 25 ans (sans limite d'âge).

LA TENUE

La tenue vestimentaire :

- une tenue de sport adaptée à la danse
- des chaussures de sport ou de danse (avec semelles fines).

Certains profs peuvent imposer une tenue plus spécifique qu'il vous faudra respecter.

Le port d'accessoires ou de bijoux :
Il est toléré pour autant qu'il ne puisse occasionner de blessures ni à vous ni à autrui.

La coiffure :
Les cheveux doivent être attachés.

Le club décline toute responsabilité en cas de blessures occasionnées par quelques bijoux ou accessoires portés par les élèves et n'étant pas imposés par le professeur dans les chorégraphies.

LES NIVEAUX

Level 1 : niveau débutant (ouverts à tous) ;

Level 2 : niveau moyen (sur avis du professeur)

Level 3 : niveau avancé (sur avis du professeur)

Le passage d'un niveau à l'autre se fait
uniquement sur décision du professeur concerné.

Le niveau dans lequel vous dansez n'est jamais acquis, il sera revu chaque année par votre professeur en fonction de votre évolution personnelle.

LE COMPORTEMENT :

Tout membre s'engage à :

- Se soumettre aux directives du professeur responsable de l'activité, du cours ou du stage ;
- Arriver à temps aux activités et y participer en entier ;
- Ne pas introduire ou boire de boissons alcoolisées et ne pas consommer de substances illicites dans toutes les activités de l'association ;
- Respecter le matériel et les locaux mis à notre disposition ;
- Respecter les règles élémentaires de politesse et de bienséance ;
- Respecter le présent règlement ;
- Ne pas introduire des personnes étrangères aux cours dans les salles de cours ;
- Ne pas perturber les activités en cours ;
- Ne pas diffuser d'images des cours sans l'accord du comité sous peine d'exclusion directe.

LA PRÉINSCRIPTION

A lieu après avoir réglé **50€ sur le montant de votre cours principal.**
Le solde doit être réglé au premier cours en septembre.

En complétant votre fiche d'inscription, vous confirmez avoir pris connaissance du présent règlement et vous engagez à le respecter.

L'INSCRIPTION

A lieu après avoir réglé **le montant total des cours réservés.**

En complétant votre fiche d'inscription, vous confirmez avoir pris connaissance du présent règlement et vous engagez à le respecter.

LE REMBOURSEMENT (EN CAS D'ANNULATION OU D'ARRÊT) :

Si vous n'avez pas la possibilité de participer aux cours, les modalités suivantes seront d'application :

- Des préinscriptions au premier cours : remboursement intégral de l'acompte versé ;
- Du second au dernier cours : aucun remboursement.

LE FORMULAIRE RGPD, DROIT À L'IMAGE, ACCORD DÉPLACEMENTS POUR LES MINEURS

Doit être rempli par les parents des enfants mineurs ou par le danseur majeur et signé chaque année lors de l'inscription.
Ce formulaire signé :

- vous garantit que vos données personnelles ne seront utilisées que par l'association, pour les activités de l'association et resteront confidentielles ;
- autorise à l'association à vous filmer durant toutes les activités de l'association et à diffuser votre image sur les différent canaux de l'association : page Facebook, chaine YouTube, site internet, … ;
- autorise l'association à voyager avec les élèves mineurs vers les différents lieux de tournage (uniquement Créa 3).

PARTICIPATION À LA VIE DE L'ASSOCIATION :

Cette association est aussi la vôtre, tout ce qui s'y passe vous concerne donc aussi et nous vous demandons d'y participer en nous aidant à la préparation, à la remise en ordre et au nettoyage du matériel et des locaux qui nous sont confiés.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES :

Les membres qui changent de domicile en cours de saison doivent impérativement communiquer leur nouvelle adresse au secrétariat de façon à être en règle vis-à-vis des assurances.

Toute diffusion d'images des cours ou du spectacle du club sans l'accord du CA de l'association sera sanctionnée d'une exclusion définitive.

Un membre :

- qui ne respecte pas le règlement ;
- qui importune les autres membres (écarts de langage, gestes déplacés, ivresse, brutalité …) ;
- dont le comportement est contraire aux bons usages ;

se verra exclu de la séance et de toute activité du club sur simple décision d'un membre du CA et ce, sans contestation possible, jusqu'à ce qu'une décision soit prise par le CA concernant son maintien au sein de l'association.

Les membres du comité se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne pouvant perturber le bon déroulement des activités.

Les activités de base de l'association sont réservées aux membres en règle de cotisation.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol pendant ses activités.

Ce règlement a été conçu de manière à vous informer sur la vie, les règles et les devoirs de chacun au sein l'association.

Mais le plus important, c'est … l'esprit et la bonne humeur.

QUELQUES ADRESSES ET NUMÉROS UTILES :

Conseil d'Administration et professeurs : info@dancecreators.be

- Chris – Président et professeur
  - 0477/81.15.71 (après 17h)
- Anaïs – Trésorière
  - 0471/99.58.15